

Présidence : Thierry GOBRY.

Membres présents : Mme Bérengère SUCHARYNA, Sylvie VIAUD
Mrs Damien LAFAURIE, Hervé HAMONIC, Christophe LONDEIX,
Anthony DELUGE, Philippe MENTION

Excusé(e)s : Mme Karine VERGNAUD, Christophe BRISOT.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalité :
- Présentation

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Constitution et validation des poules des championnats jeunes
- Validation de la compétition U15
- Bilan des engagements

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Saison jeunes 2021/2022

4° Question et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : Le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui ont fait part de leur absence. Le Président accueille les nouveaux membres de la commission. C'est aussi un réel plaisir de se retrouver pour parler football. Merci à tous.

Validation du PV précédent : PV n° 1 du 16/09/2021

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - CONSTITUTION ET VALIDATION DES POULES DES CHAMPIONNATS JEUNES

- CHAMPIONNAT U17, U16-U18 : Damien LAFAURIE
 - Constitution d'une poule U17 de niveau 1 comprenant 7 équipes.
 - Constitution de 2 poules U16/U18 de brassage, poule A comprenant 9 équipes, Poule B comprenant 8 équipes.
- CHAMPIONNAT U15 Brassage : Christophe LONDEIX
Constitution de 3 poules U15, poule A, B, C, comprenant 9 équipes par poules.
- CHAMPIONNAT U13 : Hervé HAMONIC
 - Constitution d'1 poule de niveau 1 comprenant 10 équipes.
 - Constitution de 7 poules de brassage ; A, B, C, D, E, F, G, comprenant 8 ou 7 équipes par poule soit 54 équipes.
- Référent U11 : Philippe MENTION - Anthony DELUGE
Constitution des poules U11 première phase, 3 journées le 2, 9, 16/10/21.

Décision 01 : En accord avec le Président de la commission jeune, la constitution des poules du championnat jeune est validée.

2° - Validation de la compétition U15

Le District de la Charente organise annuellement un championnat U15 à 11 d'une poule de niveau 1, composée de 10 équipes. La commission jeune du District de la Charente est chargée de l'organisation et l'administration de cette épreuve.

Pour la saison 2021/22, 6 équipes se sont engagées dans ce championnat, trop peu pour constituer une compétition. La commission propose, en accord avec les clubs, d'intégrer les équipes engagées en niveau 1, dans les poules de compétitions brassage U15 en première phase, afin de permettre aux équipes de jouer plus de matches.

Le Championnat U15 niveau 1 sera organisé en 2 phases et proposé au 2 premières équipes de poules, soit 6 équipes. Ce championnat de niveau 1 ne pourra pas être constitué d'équipes en ententes.

Décision 02 : En accord avec le Président de la commission jeune, la commission des compétitions jeune valide cette proposition.

3° - BILAN DES ENGAGEMENTS

Le secrétariat du District de la Charente, la commission des compétitions jeunes ont tout mis en œuvre pour répondre aux demandes des clubs. Le secrétariat en accord avec la C.D.J., a engagé et intégré les clubs retardataires dans les poules. Tous les clubs ont obtenu satisfaction de leur demande.

Décision 03 : En accord avec le Président de la commission jeune, les référents des catégories et les membres de la commission jeune valident ces engagements.

SUJET(S) POUR « INFORMATION » ET ECHANGE

4° - Organisation challenge Futsal U11 - U13

La commission des compétitions jeunes en collaboration avec la commission développement des pratiques, souhaitent proposer la pratique du futsal aux catégories U11 et U13.

Les dates retenues sont le 18/12/21 et le 8/01/22. Les commissions sollicitent les clubs à participer à cette organisation. Les clubs qui ont une salle ou un gymnase et souhaitent accueillir doivent se faire connaître par mail auprès du District de la Charente.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERS

1° - Mails Reçus

Tous les mails ont été traités par la commission des compétitions jeunes et le secrétariat du District.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 30/09/2021

Décision 01 : En accord avec le Président de la commission jeune, la constitution des poules du championnat jeune est validée.

Décision 02 : En accord avec le Président de la commission jeune, la commission des compétitions jeune valide cette proposition.

Décision 03 : En accord avec le Président de la commission jeune, les référents des catégories et les membres de la commission jeune valident ces engagements.

La prochaine réunion est fixée au 7 octobre à 19h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00

L'animateur

Thierry Gobry

TG

La Secrétaire

Béregère SUCHARYNA

BS